

Gouvernement du Québec

Décret 1240-2024, 14 août 2024

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec à la rencontre ministérielle du groupe de travail sur l'asile qui se tiendra le 15 août 2024

ATTENDU QU'une rencontre ministérielle du groupe de travail sur l'asile se tiendra le 15 août 2024;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, madame Christine Fréchette, dirige la délégation officielle du Québec à la rencontre ministérielle du groupe de travail sur l'asile qui se tiendra le 15 août 2024;

QUE la délégation officielle du Québec, outre la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, soit composée de :

Monsieur Alex Perreault
Directeur de cabinet
Cabinet de la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;

Madame Karine Dumont
Sous-ministre
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;

Madame Kathleen Bécotte
Directrice générale à la direction générale des Relations et affaires extérieures
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;

Monsieur Mathieu Montégiani
Conseiller en relations intergouvernementales
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
Ministère du Conseil exécutif;

QUE le mandat de cette délégation officielle soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

83940

